



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**AUTORITE NATIONALE CHARGÉE DES MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES**  
-----

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 01/MIC/ANMCC/PRMP-AO/24

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 12/09/2024 publié dans Site Web de l'ANMCC en date du 20/09/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AUTORITE NATIONALE CHARGÉE DES MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TROISIÈME PHASE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LE SIEGE DE L'ANMCC REPARTIS EN DEUX (02) LOTS : Lot 01 : 2ème et 3ème Etage du Bâtiment A Lot 02 : 2ème et 3ème Etage du Bâtiment B** ".  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix forfaitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
- Nom du Responsable : BARTHELEMY  
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics  
- Adresse : ANMCC, Immeuble Maison des Produits 67 Ha, 1er étage

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :  
- Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)  
- Lot 2: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)  
libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :  
- Soit en espèce  
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à ANMCC, Immeuble Maison des Produits 67 Ha, 1er étage au plus tard le 05/12/2024 à 14 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:  
- Lot 1: trois millions deux cent mille Ariary (Ar3 200 000.00)  
- Lot 2: trois millions deux cent mille Ariary (Ar3 200 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :  
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances  
- Soit par Garantie Bancaire  
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AGENT COMPTABLE DE L'ANMCC

9. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 05/11/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS